PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt novembre à 19 heures 00
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H, Maire.

Étaient présents à la séance :
Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel GOASGUEN, Nathalie LE GOFF, Jean-Jacques UHEL, Frédéric MAILLARD, Yann BARON, Xavier HENNEQUIN

Absente excusée ayant donné procuration :
Ol'ga DUCRET ayant donné procuration à Jeanne MOREAU

Absentes excusées
Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Béatrice CEVAER

Date de convocation : 15 novembre 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.
Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.
Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le mercredi 25 septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2024.

2. Rénovation et extension de la mairie - aménagement extérieur : validation de la phase Avant-Projet Définitif (APD)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la mairie actuelle a donné satisfaction aux élus, aux personnels et aux habitants pendant plus de 30 ans, mais qu'aujourd'hui le bâtiment ne répond plus aux normes, notamment énergétique et aux besoins administratifs.
Par délibération en date du 17 janvier 2024, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet Ar Terr. Ce dernier représenté par Catherine LE PERRON, architecte, a réalisé accompagné de Monsieur Jacques QUERELOU, paysagiste-concepteur, une présentation synthétique du projet le 13 novembre 2024 dans le cadre de la phase APD.
Monsieur Pascal CLAISSE, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement, présente le dossier.
L'estimation du coût des travaux s'élève à 1 322 500.00 € réparti comme suit : rénovation et extension de la mairie 922 500.00 € et aménagements extérieurs 400 000.00 € incluant les toilettes publiques et l'aire de jeux. A ce jour la collectivité, s'est vue attribuer une subvention de 300 000.00 € et 75 000.00 € respectivement dans le cadre du fond vert et de la DSIL.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à la majorité avec 7 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre :

- **De valider l'avant-projet définitif pour 1 322 500.00 € HT**
- **D'autoriser le dépôt d'un permis de construire**

3. Informations diverses

Conseil Municipal : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain conseil municipal se déroulera le mercredi 11 décembre 2024 à 19h00.
Bretagne infos : Monsieur le Maire distribue aux conseillers municipaux la revue de Bretagne Infos.
Animations de noël : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le marché de Noël se déroulera le samedi 14 décembre à la salle multifonctions, avec la venue du Père Noël.
Antenne Radio Bouygues Télécom : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux d'installation de l'antenne à Dinaou seront réalisés à partir du 25 novembre 2024.
Presbytère : La destruction du Presbytère est prévue à compter du 25 novembre 2024 et pour une durée de 2 à 3 semaines.

Clôture : 19h50

Le Maire,
Jean L'HELGOUARC'H

MAIRIE DE TRÉMÉOC Finistère

Le secrétaire,
Xavier HENNEQUIN